

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 03 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le dix-neuf mars deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Yvon PERROT, Christophe REFFIENNA.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.
Madame Fan LAVOISÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

OBJET : ADOPTION BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

M. RIVIERE Jacques, Maire d'Aunay-sous-Crécy, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Je vous invite à adopter le budget primitif 2024 du budget principal de la commune.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi :

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes 509 337,10 €
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes 146 105,88 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal 2024 tel que présenté Le conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE le budget primitif 2024 du budget principal de la commune d'Aunay-sous-Crécy par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-préfecture le 03/04/2024

Et affichage le 03/04/2024

AUNAY SOUS CRECY, 03/04/2024

